

## COOPÉRATIVE LAÏTA

## Des efforts pour verdir ses transports

La coopérative bretonne Laïta, qui partage ses activités entre la collecte, la transformation et la commercialisation de produits laitiers, s'est engagée dans un plan de réduction de son empreinte carbone, via le dispositif Fret21. On en détaille les contours...

Chaque année, ce sont 1,5 milliard de litres de lait qui sont collectés auprès de 2 660 exploitations laitières en Bretagne et dans les Pays de la Loire, avec un effectif de 3 020 salariés en France et 1,4 milliard d'euros de chiffre d'affaires (66 % en France et 34 % à l'export). Voici en quelques chiffres ce que représente la coopérative Laïta, née du regroupement en 2009 des activités laitières d'Even, de Terrena et d'Eureden. Située à Brest, dans le Finistère, l'entreprise compte sept sites industriels de transformation (deux dans le Finistère, trois dans les Côtes-d'Armor, un dans le Morbihan et un en Loire-Atlantique) ainsi que cinq filiales en Italie, Belgique, Grande-Bretagne et en Espagne regroupant une centaine de collaborateurs.

L'entreprise, connue notamment pour ses marques Paysan Breton et Madame Loïk, développe quatre grandes familles de produits : les produits de grande consommation (beurre, fromage, yaourt, crêpes...) qu'elle exporte vers 93 pays, la nutrition santé, les ingrédients laitiers et les aliments jeunes mammifères.

## RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE

Pour acheminer ses produits de grande consommation (PGC), Laïta s'appuie sur une flotte d'une vingtaine d'ensembles de la société STGE (Société de transports groupe Even), pour assurer les transports internes entre ses usines et ses deux plateformes logistiques à Ploudaniel (29) et Ancenis (44) et livrer en direct quelques clients (industriels agroalimentaires ou grandes/moyennes surfaces), majoritairement en Bretagne et dans les Pays de la Loire. Parallèlement, son activité transport est tournée vers la sous-traitance. « Nous tra-

Depuis septembre 2021, Laïta s'est investie dans le dispositif Fret2. Parmi ses engagements, on peut relever une réduction du nombre de kilomètres, davantage d'écoconduite, des plans de palettes optimisés, moins de diesel...



vaillons avec une vingtaine de prestataires - STEE, les transports Chabas, groupe Antoine... - et passons par une procédure d'appel d'offres tous les deux ans », indique Philippe Van Belleghem, directeur logistique positionné sur les flux aval. Les transporteurs sont évalués sur différents critères : « le taux de service, leur capacité à assurer certaines destinations, les prix mais aussi leurs engagements RSE », poursuit-il. « Avec le temps, le label ou la charte Objectif CO<sub>2</sub> deviendra un critère de choix », complète le directeur produits Jean-Marie Le Bris. Les achats responsables, c'est d'ailleurs l'un des trois leviers d'actions activé par Laïta pour réduire son empreinte carbone.

## PLUS D'ÉCOCONDUITE ET D'ÉNERGIES VERTES...

La coopérative, qui travaille depuis 2018 sur le volet de la RSE, a rejoint en septembre dernier le programme Fret21, qui vise à encourager les chargeurs à mieux

intégrer l'impact du transport dans leur stratégie de développement durable. Ses ambitions : réduire de 5 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à fin 2023. « Cette démarche concerne les flux allers-retours entre nos plateformes logistiques et les entrepôts de nos clients, et les transports interusines, uniquement dans le périmètre France », précisent Philippe Van Belleghem et Jean-Marie Le Bris.

L'entreprise se penche sur ses moyens de transport, avec un renouvellement du parc en Euro 6. Au programme : plus d'écoconduite. Laïta prévoit d'accélérer ses formations en 2022 auprès de la cinquantaine de conducteurs de la société STGE. Les énergies alternatives sont également un axe majeur pour la coopérative. Dès cette année, il est prévu de mener une étude comparative des différentes technologies présentes sur le marché en vue de réaliser les premiers achats l'année suivante. « Nous renouvelons trois à quatre tracteurs chaque

année. En 2028, nous aurons converti l'intégralité de notre parc », projette Jean-Marie Le Bris.

## ... ET MOINS DE TRAJETS

Troisième levier : limiter le nombre de trajets et donc le kilométrage. Laïta va optimiser la hauteur des palettes dans les véhicules et mieux charger les camions. La coopérative va continuer de revoir la fréquence de ses livraisons. « C'est un travail de longue haleine que nous menons enseigne par enseigne, entrepôt par entrepôt, avec nos différents clients. » Depuis 2020, l'entreprise bretonne n'assure plus que trois livraisons par semaine au lieu de cinq avec le groupe Inter-marché, et a supprimé depuis l'année dernière une livraison hebdomadaire avec l'enseigne Casino.

Quid des résultats observés ? « Nous n'avons pas encore compilé tous les chiffres. Le bilan de 2021 sera dressé début 2022 », conclut Jean-Marie Le Bris. •

FLORENCE FALVY